

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2050 Editions Informatiques Comptables Février 2014

Désignation de l'entreprise : <u>SCEMI SA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>1 1 2</u>			
Adresse de l'entreprise <u>60 RUE MARCEL DASSAULT 92100 BOULOGNE BILLANCOURT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>1 1 2</u>			
Numéro SIRET* <u>4 4 9 2 0 7 1 3 3 0 0 0 3 3</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le		N - 1	
		3   1   1   2   2   0   1   3		3   1   1   2   2   0   1   2	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*				
	Frais de développement*				
	Concessions, brevets et droits similaires	4 140	4 140		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	5 402	2 725	2 677	4 495
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations	666 846		666 846	342 002
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières*	7 110		7 110	7 002
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>683 498</b>	<b>6 865</b>	<b>676 633</b>	<b>353 499</b>
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	5 899		5 899	5 899
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	816 473	118 255	698 219	521 641
	Autres créances (3)	167 206		167 206	155 474
	Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	560 000		560 000	460 000
	Disponibilités	369 272		369 272	663 604
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	7 754		7 754	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>1 926 604</b>	<b>118 255</b>	<b>1 808 349</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif* (VI)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>2 610 102</b>	<b>125 120</b>	<b>2 484 982</b>	<b>2 160 117</b>
Renvois: (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2051 Editions Informatiques Comptables Février 2014

Désignation de l'entreprise SCEMI SA			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....231.381...)	DA	231 381	231 381	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	750 540	750 540	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	24 025	24 025	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	651 005	372 461	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	200 634	278 545	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées*	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 857 585	1 656 951	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	296 406	107 485	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	12 573	12 521	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	102 913	109 284	
	Dettes fiscales et sociales	DY	190 864	263 519	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	24 641	10 356		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	627 397	503 166		
Ecart de conversion passif*	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	2 484 982	2 160 117		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	422 134	476 005		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2052 Editions Informatiques Comptables Février 2014

Désignation de l'entreprise : <b>SCEMI SA</b>		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE		FF			
		FG	2 023 533	FH		FI	2 023 533	2 119 735	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 023 533	FK		FL	2 023 533	2 119 735	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		9 022	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	15 201	22 832	
	Autres produits (1) (1.1)					FQ	2	7 834	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	2 038 736	2 159 422
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		21 456	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 282 647	1 225 380	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	12 066	20 228	
	Salaires et traitements*					FY	301 389	296 819	
	Charges sociales (10)					FZ	129 085	123 623	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	1 801	1 175
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	30 336	66 257
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	518	435		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 757 841	1 755 373	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	280 894	404 049	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	15 157	13 955	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	15 157	13 955	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 483	4 435	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	8 483	4 435	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	6 674	9 519	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	287 568	413 568	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2053 Editions Informatiques Comptables Février 2014

Désignation de l'entreprise <b>SEMI SA</b>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 000		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	1 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	44	5 820	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	17		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	61	5 820	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	939	(5 820)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices*		(X)	HK	87 873	129 204	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	2 054 893	2 173 377	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	1 854 259	1 894 832	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	200 634	278 545	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier*	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	60	22 832
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire la cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
Dot. aux amort. except. cédées			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
			17			
<b>REGULARISATIONS</b>				1 000		
<b>RETARD DE PAIEMENT CFE</b>			44			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)\*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant <input type="checkbox"/> *		
				1		2		3		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	4 140	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[ Dont Composants M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants M3		KS		KT		KU	
	Installations générales, agencements, aménagements divers*				KV		KW		KX	
	Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	6 154	LC		LD	
	Emballages récupérables et divers*				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
Avances et acomptes				LK		LL		LM		
TOTAL III				LN	6 154	LO		LP		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T		
	Autres participations			8U	342 002	8V		8W	324 844	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	7 002	1U		1V	108	
	TOTAL IV			LQ	349 004	LR		LS	324 952	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	359 298	ØH		ØJ	324 952		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		3		4		
				1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	4 140	LW		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	752	MT	5 402	
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
Avances et acomptes			NC		ND		NE			
TOTAL III			IY		NG	752	NH	5 402		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	666 846	
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	7 110	
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	673 956	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	752	ØL	683 498	ØM	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>SCEMI SA</b>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	4 140	PF		PG		PH	4 140
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 659	QM	1 818	QN	752	QO	2 725
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	1 659	QV	1 818	QW	752	QX	2 725
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	5 799	ØP	1 818	ØQ	752	ØR	6 865

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5				N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9				Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5				R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2				S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9				T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5				U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3				V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1				W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8				X1	
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6				X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM					NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU				NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT  
N° 2055 Editions Informatiques Comptables Février 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SCEMI SA

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2056 Editions Informatiques Comptables Février 2014

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992*	IA	IB	IC	ID				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992*	IE	IF	IG	IH				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	<b>TOTAL I</b>	<b>3Z</b>	<b>TS</b>	<b>TT</b>	<b>TU</b>				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U				
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y					
<b>TOTAL II</b>	<b>5Z</b>	<b>TV</b>	<b>TW</b>	<b>TX</b>					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières(1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	103 060	6U	30 336	6V	15 141	6W	118 255
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	<b>TOTAL III</b>	<b>7B</b>	<b>103 060</b>	<b>TY</b>	<b>30 336</b>	<b>TZ</b>	<b>15 141</b>	<b>UA</b>	<b>118 255</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>7C</b>	<b>- 103 060</b>	<b>UB</b>	<b>30 336</b>	<b>UC</b>	<b>15 141</b>	<b>UD</b>	<b>118 255</b>
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	30 336	UF	15 141			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.  
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	7 110	UV	7 110	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	152 476		152 476						
	Autres créances clients	UX	663 997		663 997						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dé- préciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 200		2 200						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	45 119		45 119					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	18 755		18 755					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	727		727					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	96 364		96 364						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 041		4 041						
	Charges constatées d'avance	VS	7 754		7 754						
	<b>TOTAUX</b>			<b>VT</b>	<b>998 543</b>	<b>VU</b>	<b>998 543</b>	<b>VV</b>			
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD									
		VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	96 364								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	296 406		91 143		205 263				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	102 913		102 913						
Personnel et comptes rattachés		8C	59 968		59 968						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	57 673		57 673						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	70 920		70 920						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 303		2 303						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	12 573		12 573						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	24 641		24 641						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			<b>VY</b>	<b>627 397</b>	<b>VZ</b>	<b>422 134</b>	<b>205 263</b>				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	300 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	111 612	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SCEMI SA</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31/12/2013</b>	
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés								WA <b>200 634</b>	
de son conjoint						moins part déductible*		WB	
à réintégrer :								WC	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	3 257	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-Bis)		XX	XW <b>3 301</b>	
	Amendes et pénalités		WJ	44	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7 <b>87 873</b>	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8			
		- imposées au taux de 0 %				ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
						<b>TOTAL I</b>		WR <b>291 808</b>	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU <b>3 435</b>	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV		
			- imposées au taux de 0 %				WH		
			- imposées au taux de 19 %				WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales*		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY	
Majoration d'amortissement*								XD	
Mesure d'incitation Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises ou d'individus 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5
	Pôles de compétitivité (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)		PA
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC
	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)								PC
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		OT	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG <b>3 787</b>	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI <b>284 586</b>		XH <b>7 222</b>	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL	
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en ayant (ligne XO)</b>						XN <b>284 586</b>		XO	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2058-A Editions Informatiques Comptables Février 2014

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2058-B Editions Informatiques Comptables Février 2014

Désignation de l'entreprise <b>SCEMI SA</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges*		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation*		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
Contribut Sociale Solidarité		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>		<b>YN</b>	<b>YO</b>
		3 257	3 435
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**CRÉDITS D'IMPÔTS**

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	Crédit d'impôt famille	JS	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	OI	3 787

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)**

XU

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

**TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

11

Désignation de l'entreprise <b>SCEMI SA</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	278 545		- Autres réserves	ZD			278 545				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	278 545		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG							
TOTAL II										ZH	278 545		
<b>DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)</b>													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>													
										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail ) J7							YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	1 112 831	1 097 997			
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois et de copropriété ) J8 29 777							XQ	29 778	23 418			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	58 171	41 995			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ) ES							ST	81 866	61 971			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	1 282 647	1 225 380			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	3 429	3 222			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS							9Z	8 637	17 006			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	12 066	20 228			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	334 459	351 236			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	40 935	17 383			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2013) *							ØB		299 800			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*							ØS					
	- Effectif moyen du personnel* ( dont : apprentis : handicapés ) :							YP		6			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale							RL					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*							ZK	2.79 %	3.39 %			
- Numéro de centre de gestion agréé * XP							- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL								
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC								
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO								
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2058-C Editions Informatiques Comptables Février 2014

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SCEMI SA

Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations*	1	APPLE MACBOOK 13.3	752	752		0
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
1	0	0					
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨			(A)	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(B)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							(C)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2059-A Editions Informatiques Comptables Février 2014

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SCEMI SA Néant  \*

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 16 % 2.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) 1*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) 1*.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire  
 (article 53 A du Code  
 général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : <b>SCEMI SA</b>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice <span style="font-size: small;">①</span>	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année <span style="font-size: small;">②</span>	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice <span style="font-size: small;">⑤</span>
		donnant lieu à complément d'impôt <span style="font-size: small;">③</span>	ne donnant pas lieu à complément d'impôt <span style="font-size: small;">④</span>	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE  
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : SCEMI SA Néant  \*

Exercice ouvert le : ..... 01012013 ..... et clos le : ..... 31122013 ..... Durée en nombre de mois 1 | 2

<b>I - Production de l'entreprise</b>			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC	2 023 533	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	2	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
<b>TOTAL 1</b>	<b>OM</b>	<b>2 023 535</b>	
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)</b>			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières, approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 252 869	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	0	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	518	
Abandons de créances à caractère commercial	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...) T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
<b>TOTAL 2</b>	<b>OJ</b>	<b>1 253 387</b>	
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	770 148
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117	770 148
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Editions Informatiques Comptables

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

**17** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
2	

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
---	----	--	--	----	--

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	7	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	750000
---	----	---	--	----	--------

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2059-F Editions Informatiques Comptables Février 2014

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SCEMI SA

2 / 2

## II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	LEMAIRE	Prénom(s)	ALEXANDRE
		Nom marital		% de détention	62,00
				Nb de parts ou actions	465000,00
Naissance : Date	27051976	N° Département	72	Commune	SABLE
				Pays	FRANCE
Adresse : N°		Voie	LE MOULIN		
		Code Postal	72350	Commune	POILLE SUR VEGRE
				Pays	FRANCE
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	
				Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse : N°		Voie			
		Code Postal		Commune	
				Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	
				Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse : N°		Voie			
		Code Postal		Commune	
				Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	
				Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse : N°		Voie			
		Code Postal		Commune	
				Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	
				Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse : N°		Voie			
		Code Postal		Commune	
				Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	
				Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse : N°		Voie			
		Code Postal		Commune	
				Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	
				Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse : N°		Voie			
		Code Postal		Commune	
				Pays	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

**18 FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 3

N°SIRET 4 | 4 | 9 | 2 | 0 | 7 | 1 | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 | 3 | 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SCEMI SA

ADRESSE (voie) 60 RUE MARCEL DASSAULT

CODE POSTAL 92100 VILLE BOULOGNE BILLANCOURT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 6

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique SARL Dénomination ANKOAY CONSULTING

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 34,00

Adresse : N° Voie LOT A 89 AKANY SAMBATRA

Code Postal 102 Commune ANTANANARIVO Pays MADAGASCAR

Forme juridique SARL Dénomination MADA CONTACTS

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 50,00

Adresse : N° Voie ZI FORELLO

Code Postal 102 Commune ANTANANARIVO Pays MADAGASCAR

Forme juridique SARL Dénomination SOGEC DATA

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 30,00

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays FRANCE

Forme juridique SA Dénomination STEFI

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00

Adresse : N° Voie 11 rue Baudin

Code Postal 94200 Commune IVRY SUR SEINE Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination VALUE DATA SERVICES

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00

Adresse : N° ZI Voie FORELLO - TANJOMBATO

Code Postal 101 Commune ANTANANARIVO Pays MADAGASCAR

Forme juridique SARL Dénomination VALUE IT

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 51,00

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

N° 2059-G Editions Informatiques Comptables Février 2014

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.